



AÉRONAUTIQUE-CLUB DE FRANCE

CENTRE D'INSTRUCTION AERONAUTIQUE FONDE EN 1897

AÉRODROME DE MEAUX-ESBLY 77450 ILES-LES-VILLENROY

email:aeronautique.cdf@orange.fr

Tél: +33 01 60 04 24 40

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du Samedi 25 Novembre 2017

Présents : - Philippe LAMY : Président - Bernard VASTER : Vice-président - Elsa JOSSILEVITCH : Trésorière - Dany PETIT : Secrétaire - Jean-Louis LECLERE : Secrétaire - Jean ALLARD - Claude ASSALIT - Patrick BRIDOUX - Frédéric DURANTEAU - Julian LANCELOT - Jean-Claude PETIT - Richard WARLINSKI	Absent excusé : Bernard PETETIN
--	---

Les membres sont convoqués à 16h00 pour l'ordre du jour suivant :

- Départ d'un instructeur
- Heures de vol 2017
- Nombre de Membres ACDF
- Point financier
- Bilan des JPO
- Compte-rendu de la réunion des présidents d'aéroclubs
- FFA/Wingly
- Date du prochains C.A
- Divers

1-DEPART D'UN INSTRUCTEUR :

Le président Philippe LAMY ouvre la séance à 16h en évoquant le départ, à la fin de l'année, de Romain FALCAO qui doit rejoindre une compagnie aérienne en janvier 2018 et donc

cesser ses fonctions au sein du club.

Romain a en ce moment 7 élèves en formation. Il faut trouver une solution pour le remplacer.

Un candidat potentiel, Gilles CALDOR a été reçu par Philippe LAMY et Jean-Claude PETIT. Par ses qualifications et son expérience, il aurait le profil pour prendre le poste.

Un test en vol avec le Chef Pilote devra être effectué ainsi que la vérification des qualifications annoncées.

Il pourrait venir au club deux jours par semaine, le mardi et le mercredi et tenir une permanence les matins lors de ses deux jours de présence.

Les frais d'hébergement seraient à la charge du club, un soir par semaine (77€).

Cinq élèves sur sept, qui sont libres ces jours-là, pourraient lui être confiés.

Un instructeur ACE pourrait aussi prendre des élèves ACDF. Tout dépend de l'emploi du temps, car nombreux sont les clubs touchés par la pénurie d'instructeurs en Ile de France. Nicolas (ACE) soulève le problème de l'existence de deux logiciels (Open Flyers et Netair) qui ne permettent pas de voir immédiatement les plages disponibles sur un même tableau. Ce problème technique devrait être résolu.

Le C.A donne son accord pour proposer une période d'essai à Gilles CALDOR.

2- NOMBRE DE MEMBRES :

Le nombre de membres ACDF est actuellement de 91, donc en constante augmentation.

3- HEURES DE VOL 2017.

Nous avons 740 hdv en 2016 au 31/12/2016. En 2017, au 25/11/2017 nous avons effectué 761 hdv :

EJ : 190 h
ET : 175 h
ES : 240 h
RV : 155 h

4- POINT FINANCIER :

Elsa Jossilevitch présente l'état des différents comptes :

Compte courant : 2883 € ; Livret 1 : 26 699 € ; Livret 2 : 59 414 €

Elle précise que l'argent des sponsors (JPO) 9 705€, a pu être conservé intégralement et constitue une réserve utilisable par exemple au moment du changement du moteur sur EJ.

Reste à rembourser : Emprunts ES : -20.804 € ; Emprunts RV : - 94.699 €

5-BILAN DES JPO des 23 et 24 SEPTEMBRE 17 :

Recette totale : 24.243€ (Billets, stand crêperie, sponsors 9.705€ baptêmes 14.338€)

Dépenses : 20.861€

Bénéfice réalisé : 3.382€

6. CHANGEMENT DU MOTEUR EJ :

Pour déterminer à quelle date le changement de moteur pourra être effectué sur EJ, il faut connaître avec exactitude le nombre d'heures qu'il lui reste à faire.

Bernard VASTER doit se mettre en rapport avec la SEGA pour avoir ces données.

Claude ASSALIT demande si les petits travaux de remise en état dans la cabine pourront être effectués à cette occasion (sellerie).

Philippe LAMY pense que l'on devrait être en possession des informations nécessaires pour programmer ces travaux de manière plus précise au cours du prochain C.A.

7 : FFA/WINGLY :

Compte tenu que la charte proposée comporte encore des points à éclaircir, notamment au niveau d'une licence que devraient prendre les passagers extérieurs pour voyager sur les avions d'aéroclubs, il est décidé d'attendre les dernières instructions FFA pour pouvoir se prononcer au niveau de l'ACDF, même si le CA a un a priori favorable.

Rappel : Les pilotes ACDF qui souhaitent entrer dans le dispositif de frais partagés élargis sont désignés par le président et le chef pilote (charte FFA/Wingly). A ce jour, l'ACDF n'étant pas encore dans le dispositif proposé par l'accord entre la FFA et Wingly, aucun pilote membre de l'ACDF ne peut proposer de vols partagés via Wingly avec les avions du club.

8 : COMPTE-RENDU DE LA REUNION SGS DU 18 NOVEMBRE A LA DSAC-NORD A EVRY :

Patrick BRIDOUX fait le point sur l'utilisation du formulaire CRESAG dans le cadre des retours d'expériences et la présentation générale du SGS.

-Dans le cadre des mesures de sécurité, il rappelle la création de quatre zones RMZ dans la région parisienne : Meaux, Lognes, Chavenay, Etampes, actives à partir du 29 mars 2018. La zone de Meaux est représentée sur la carte par un cercle de 5 km de diamètre autour de l'aérodrome et précise les limites à l'intérieur desquelles le contact radio est obligatoire.

-Claude ASSALIT rappelle qu'il avait été proposé à tous les pilotes qui auraient voulu rafraîchir leurs connaissances, de participer à certains cours théoriques programmés sur la plate-forme.

Philippe LAMY, favorable à toute suggestion, à toute initiative, est prêt à envisager la mise en place de tout projet qui permettrait de renforcer la sécurité

-Jean-Claude PETIT rappelle que les pilotes Cirrus doivent effectuer un vol avec un instructeur tous les six mois.

-A propos du D.T.O, Patrick BRIDOUX précise son contenu et signale que les clubs devront faire parvenir leur dossier entre le 08/04/2018 et le 07/04/2019 et que chaque aéroclub recevra une information à ce sujet.

-La forme actuelle du Brevet de base (BB) sera maintenue jusqu'en 2020, puis deviendra LAPL modulaire jusqu'en 2023.

Pour le passage en D.T.O, Philippe LAMY propose d'attendre que les dernières directives soient clairement arrêtées pour que l'ACDF puisse s'engager fermement début 2018 sur ce dossier. Patrick BRIDOUX propose de faire un projet D.T.O en commun avec l'ACE.

9- COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES PRESIDENTS D'AEROCLUB AVEC Christophe ASTRUC

Un projet veut faire de Meaux un pôle d'excellence aéronautique car ce domaine ouvre de nombreuses perspectives de formations, du chaudronnier à l'ingénieur aéronautique. Pour sensibiliser la population à ce potentiel économique et créer un courant fort au niveau des orientations scolaires, il est proposé de s'appuyer sur les aéroclubs qui pourraient, par différents moyens, développer la connaissance aéronautique et la rendre attractive.

(visites dans les clubs, ou autres expos en région parisienne)

La Communauté d'Agglomération pense que le BIA pourrait être un important outil de promotion et souhaite le développer en le proposant à un plus grand nombre de candidats. Ce projet implique davantage de cours pour le BIA et donc de formateurs. La plate-forme dispose actuellement de huit détenteurs du CAEA.

Un appel est lancé aux volontaires ACDF qui veulent dispenser cet enseignement pour couvrir ces besoins ou qui souhaitent obtenir le CAEA. Il existe aussi des dispenses. S'inscrire ou se renseigner auprès du président du club.

10- QUESTIONS DIVERSES :

-Christian ALITCH actuellement en pourparlers avec ADP pour l'occupation d'un hangar garde ses emplacements dans notre hangar pour le moment.

-Un nettoyage des gravats et encombrants dans les deux ateliers va être programmé. La mise en œuvre d'un véhicule ou d'une benne sera nécessaire ainsi que quelques volontaires...

Frédéric DURANTEAU demande si le Cirrus est agréé VFR nuit.

Franck CHATELARD doit nous apporter la réponse.

-Romain OLIVET propose d'installer une webcam directe sur le terrain pour une centaine d'Euros environ.

-Dany signale qu'elle a établi un document indiquant la marche à suivre pour permettre d'effectuer les inscriptions de nouveaux adhérents en son absence.

-Date du prochain C.A : le 13/01/2018 à 14h30 puis la Galette des Rois en soirée.

-La prochaine Assemblée Générale est fixée au 31/03/18 à 15h00.

La séance est levée à 18h30

Le Président
Philippe LAMY

Le Secrétaire de séance
JL Leclere

